



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 22 juin 2026

Délibération N° 27.299.26/52

**Objet : Union nationale du sport scolaire – Subvention exceptionnelle
championnat de France des jeux de l'UNSS**

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à 18 h 35, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Juin 2026

Nombre de conseillers Municipaux

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

Étaient présents :

Didier CRETOT, David PERREAU, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, Manuel CRETOT, Claire MOURAUD, Brigitte RICAUX, Nicolas PALOC, Pascal DOAT, Graziella FLEUTER, Mathilde GLARAN, Géraldine HAAS, Séverine HEDDE, Clément HELLARD, Jean Pascal LECOQ, Xavier LORDET, Véronique MITATRE, Géraldine VALOUR, Patrik WATEL, Jean Luc TANQUEREL, Pascal LEVEAU, Sonia LEMASSON BAUMANN, Lucie VEDIE, Yann LEMASSON

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine HELLARD a donné pouvoir à Clément HELLARD

Maxime HUMBERT a donné pouvoir à David PERREAU

Absents :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande du Collège M. PAGNOL de GRAVIGNY,

Considérant que la participation au Championnat de France des jeux UNSS va permettre aux élèves de développer des valeurs au-delà de celles du sport,

Vu l'avis de la Commission du 3 juin 2026

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'ALLOUER une subvention exceptionnelle de 500 € (cinq cents) à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) du Collège Marcel PAGNOL de GRAVIGNY pour les Championnats de France des jeux de l'UNSS

Fait et délibéré à Gravigny, Le 22 juin 2026.

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

